



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

aéroports

Question écrite n° 124402

Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur les inquiétudes des associations des riverains des deux plateformes aéroportuaires les plus importantes de notre pays. Ces inquiétudes sont suscitées par le projet gouvernemental d'élargir et d'allonger les trajectoires des avions en phase d'atterrissage. Les associations soulignent qu'ainsi « la consommation annuelle de kérosène augmenterait d'au moins 22 millions de litres, l'équivalent pour l'Île-de-France de 220 000 voitures/jour et un supplément de 45 000 tonnes de CO₂ par an serait rejeté dans l'air sans compter les oxydes d'azotes et les particules fines », alors que « les gains de bruit seraient imperceptibles puisqu'inférieurs à 2,5 dB sur quelques kilomètres des trajectoires pour des avions à 65 dB ». Il demande l'avis du Gouvernement et la suite qu'elle envisage de réserver à leur demande d'annulation du projet compte tenu « des solutions alternatives de moindres nuisances pour tous sans déplacement des pollutions chimiques et sonores vers d'autres » qu'elles proposent. Il lui demande également quel dispositif de concertation le ministère est disposé à mettre en oeuvre associant l'ensemble des parties concernées.

Données clés

Auteur : [M. Alain Bocquet](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 124402

Rubrique : Transports aériens

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 décembre 2011, page 12963

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)